

DEPARTEMENT
TARN ET GARONNE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT
DE
CASTELSARRASIN

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT LE 1^{er} Juin (01/06/2017)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 26 mai, sous la présidence de Monsieur HENRYOT Jean-Michel, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ÉTAIENT PRESENTS: M. Jean-Michel HENRYOT, **Maire**,

Mme Christine HEMERY, M. Michel CASSIGNOL, Mme Maryse BAULU, M. Jean-Luc HENRYOT, Mme Muriel VALETTE, M. Pierre FONTANIE, **Adjoint**,

M. Gérard CAYLA, Mme Anne-Marie SAURY, Mme Pierrette ESQUIEU, Mme Eliette DELMAS, Mme Fabienne MAERTEN, M. Daniel CALVI, M. Jean-Luc GARRIGUES, M. Laurent TAMIETTI, M. Aïzen ABOUA, M. Pierre GUILLAMAT, M. Gilles BENECH, Mme Marie CASTRO, Mme Valérie CLARMONT, M. Gérard VALLES, Mme Christine FANFELLE, Mme Marie-Claude DULAC, **Conseillers Municipaux**

ÉTAIENT REPRESENTES :

Mme Colette ROLLET (représentée par Madame Pierrette ESQUIEU), Mme Maïté GARRIGUES (représentée par Madame Christine HEMERY), M. Jérôme VALETTE (représenté par Monsieur Jean-Luc HENRYOT), **Adjoint**,

Mme Michèle AJELLO DUGUE (représentée par Monsieur Pierre FONTANIE), M. Robert GOZZO (représenté par Monsieur Jean-Luc GARRIGUES), M. Maurice ANDRAL (représenté par Monsieur Michel CASSIGNOL), Mme Fabienne GASC (représentée par Madame Maryse BAULU), Mme Sabine AUGÉ (représentée par Madame Muriel VALETTE), M. Franck BOUSQUET (représenté par Monsieur Gérard VALLES), M. Patrice CHARLES (représenté par Madame Marie-Claude DULAC), **Conseillers Municipaux**.

Monsieur Michel CASSIGNOL est nommé secrétaire de séance.

AFFAIRES CULTURELLES

23 – 01 Juin 2017

RESTAURATION DU GRAND RETABLE DE L'ÉGLISE SAINTE CATHERINE, CLASSE MONUMENT HISTORIQUE

Rapporteur : Madame VALETTE.

Considérant le souhait de la commune de Moissac de commencer l'opération de conservation-restauration des boiseries du grand retable baroque de l'église Sainte-Catherine.

Considérant que la première tranche de ces travaux doit être répartie en deux lots distincts selon les qualifications techniques des intervenants.

Considérant le montant total de l'opération qui s'élève à 31 854€ TTC

Considérant le classement Monument Historique du grand retable au titre des objets le 2 mars 1964

Considérant la participation de l'Etat (ministère de la Culture-DRAC Occitanie), du Conseil Régional Occitanie et du Conseil Départemental de Tarn-et-Garonne à hauteur de 25% chacun du montant total des travaux

**Le Conseil Municipal,
après en avoir délibéré,
à l'unanimité,**

DECIDE de solliciter l'Etat (ministère de la Culture-DRAC Occitanie), du Conseil Régional Occitanie et du Conseil Départemental de Tarn-et-Garonne afin d'aider au financement de l'opération de conservation-restauration du grand retable de l'église Sainte-Catherine de Moissac

AUTORISE M. le Maire à entreprendre les démarches administratives nécessaires pour l'obtention de ces subventions.

Pour copie conforme

Moissac le 02 Juin 2017

Le Maire,



Jean-Michel HENRYOT

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter
De la transmission en préfecture le :
De sa publication et/ou notification le :